

# MODALITES D'ORGANISATION au **28/09/2020** POUR LE DEROULEMENT DES RENCONTRES UNSS

Selon la synthèse territoriale – cadrage national de l'UNSS, le protocole sanitaire de l'Education Nationale et les mesures de la collectivité propriétaire des installations utilisées

## AVANT CHAQUE RENCONTRE

- **Obtenir l'accord écrit auprès des autorités** (Rectorat, DSDEN, Préfecture, Mairie, AS) de l'organisation de la rencontre si nécessaire

Regroupement		
+ de 10 personnes	+ 1500 personnes (ERP uniquement)	+ 5000 personnes (ERP uniquement)
ERP : oui	Déclaration préfecture :	Dérogation préfecture
Voie publique ou lieu ouvert au public : déclaration Préfet		

ERP : Etablissement Recevant du Public

- **La déclaration auprès du préfet de département de l'accueil du public dans les établissements de type X (Sportif couvert) et PA (Plein Air, stades ouverts, golfs, courts de tennis, bases de loisirs) n'est pas obligatoire jusqu'à 1 500 personnes. Le préfet peut, en fonction des circonstances locales, fixer un seuil inférieur.**
- Nommer un relais COVID (responsable accueil) en lien avec le responsable référent COVID (Service Départemental UNSS, Service Régional UNSS)
- S'assurer de l'affichage des mesures dans les locaux



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire

- **Pas de spectateurs sur les rencontres UNSS**
- **Traçabilité** : Ouverture **obligatoire** d'une base Opuss par l'organisateur (Coordonnateurs, DSD, SR) Inscrire seulement les élèves et accompagnateurs ayant un rôle (pas de spectateur)
- **Inscription obligatoire des élèves sur OPUSS jusqu'à l'heure précisé dans la circulaire. Après la compétition, correction éventuelle des élèves réellement présents. (base rouverte de 14h00 à 23h59 le mercredi de la compétition)**
- Informer le président d'AS, les élèves et les parents des mesures prises
- Information sur l'utilisation des vestiaires.

## POUR LES AS QUI SE DEPLACENT

<b>OBLIGATOIRE : Liste des élèves présents en version papier</b>			
	Déroulé du déplacement	GEL HYDRO ou LAVAGE DES MAINS AU SAVON	MASQUE
1	Montée dans le bus du 1 <sup>er</sup> groupe aux places du fond	Obligatoire	Obligatoire
2	Montée dans le bus des groupes suivants à la suite	Obligatoire	Obligatoire
3	Descente du bus dans l'ordre inverse de montée	Obligatoire	Obligatoire
4	Entrée dans la salle	Obligatoire	Obligatoire
5	Entrée vestiaires		Obligatoire
6	Sortie vestiaires	Si nécessaire	Obligatoire
7	Echauffement	Si nécessaire	
8	Rencontres et/ou matchs	Si nécessaire	
9	Fin de matchs et/ou rencontres	Obligatoire	Obligatoire
10	Attente du match suivant	Si nécessaire	Obligatoire (Si tribune, prévoir un espace par établissement)
11	Retour aux vestiaires	Si nécessaire	Obligatoire
12	Sortie des vestiaires et retour aux bus	Obligatoire	Obligatoire
13	Montée dans le bus dans le même ordre et aux mêmes places qu'à l'aller		Obligatoire
14	Descente du bus	Obligatoire	Obligatoire

## VESTIAIRES

- Dans la mesure du possible, arriver en tenue pour pratiquer.
- Utilisation des vestiaires :
  - o Si possible : un vestiaire par établissement.
  - o Si non : mise en place d'une rotation d'accès aux vestiaires par établissement (pas de brassage d'élèves de plusieurs établissements dans un même vestiaire).

## POUR LES AS QUI RECOIVENT

- Gel à disposition dans le gymnase ou la salle, avec contrôle des professeurs accompagnateurs. Chaque personne est responsable de son masque. Pour partager les frais, chaque AS se déplace avec son gel. Chaque AS prévoit son propre matériel de pratique.

- Affichage de la répartition des vestiaires
- Matérialisation dans le lieu de compétition des sens de circulation des élèves, des emplacements par équipe.
- **Conserver** la liste des élèves présents de chaque établissement
- Les goûters collectifs de fin de compétition/rencontre sont à proscrire. Les élèves devront prévoir leur gourde personnelle (notée à leur nom).

### GESTION DES CAS DE SUSPICION – CAS POSITIFS

- 1- **Avant la rencontre** : en cas de symptômes (fièvres, toux...), ne pas se déplacer sur le lieu de rencontre.
- 2- **Le jour de la rencontre** : en cas de déclaration de symptômes (fièvres, toux...), le relais COVID avertit le référent COVID de la rencontre (Service départemental UNSS, service régional UNSS). La personne concernée est isolée et protégée.
- 3- **Après la rencontre** : si une situation de COVID est déclarée (cas positif, cas contact, suspicion), prévenir le relais COVID et le référent COVID de la rencontre.